

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL ADMINISTRATION
DU CCAS DE MUR DE SOLOGNE
SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h30, les membres du CCAS de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 17 mars 2025, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Président du CCAS de la Commune.

La séance est ouverte à 18 h 30.

Étaient présents : M. Yves VILLANUEVA, Mme Vanessa CHAUVEAU, Mme Marie-Astrid FROMET, M. Pierre-Yves BAGARRE, Mme Sylvie CESSAC, Mme Aline LUSSAN, Mme Françoise DAVID, Mme Marie-Christine CHAMP, Mme Françoise BLOCH.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient excusés :

M. Jean-Luc COUTAN, M. Teddy LELONG, M. Jérôme FERRE, M. Philippe GUITTIER, Mme Odile VALVASON, M. Thierry MASSONNEAU, Mme Jeannine JEANBLANC, Mme Florence BLIN.

Secrétaire de Séance : Mme Françoise DAVID

Délibération n° 1-2025 : FINANCES // Approbation du CFU 2024.

Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2-2025 : FINANCES // Affectation du résultat.

Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 3-2025 : FINANCES // Vote du budget prévisionnel 2025.

Approuvé à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Mme Françoise DAVID

Le Président,
Mr Yves VILLANUEVA

